



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

N° 2023/069

ETANG DE BERDASSIT
Etude pour l'élaboration d'un plan de gestion
Contractant : MTDA

Le Maire de la commune de St Ciers sur Gironde ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 et L.2122-23

Vu la délibération n°2020-09-02 du 10 septembre 2020 portant délégation du conseil municipal au maire, notamment en matière de la commande publique,

Vu la nécessité de réaliser un plan de gestion du site de Berdassit,

Vu l'offre n°23-148 établie par l'Agence MTDA (le Cabinet d'étude) d'un montant de 25 710.00 € HT pour l'étude qui comprend un état des lieux, un diagnostic, une identification des enjeux et objectifs de gestion et l'élaboration du plan de gestion.

DÉCIDE

Article 1 :

Est autorisée la signature du devis n° 23-148 avec :
L'agence MTDA - 47 avenue des Ribas - 13770 VENELLES
Montant de la prestation : 25 710.00 € HT soit 30 852.00 € TTC.

Article 2 :

Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 3 :

La présente décision sera transmise à Madame la Sous-préfète de Blaye pour contrôle de légalité, et au comptable du SGC de St André de Cubzac. Il en sera rendu compte au prochain Conseil Municipal.

Certifié exécutoire : - 4 JUIL. 2023
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le - 5 JUIL. 2023

A St Ciers-sur-Gironde, le 04/07/2023

le Maire ,

Pierre CARITAN.
Accusé de réception en préfecture
033-213303894-20230704-DM2023-069-DE
Date de réception préfecture : 04/07/2023